REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE UNIVERSITAIRE

CAMPUS DE NKOLONDOM 1 - GROUPE ERUDIT

GROUPE ERUDIT - CAMPUS DE NKOLONDOM 1 - YAOUNDE

Article 1 : Respect de la discipline, ponctualite et assiduite aux enseignements.

Article 2 : Tenue correcte et professionnelle exigee sur l’ensemble du campus.

Article 3 : Utilisation responsable des laboratoires informatiques et de simulation medicale.

Article 4 : Ethique, integrite intellectuelle et interdiction stricte de tout plagiat.

Article 5 : Engagement dans les activites sportives, culturelles et associatives du campus.